

# Bournezeau

## St-Vincent-Puymaufrais



Le **Mag'** Infos



### Mesdames, Messieurs,

*Il y a un an, nous prenions nos fonctions, avec l'espoir de nous retrouver rapidement, dès que ce virus aurait disparu. À ce jour, le contexte est toujours marqué par cette crise sanitaire mais désormais une majorité peut bénéficier de la vaccination et en continuant les gestes barrières, ce sont les bons moyens de se protéger et garantir sa santé. Nous devons restés confiants avec le déconfinement progressif.*

Nous tenons à remercier tous les élus et les agents pour leurs investissements dans une période bien particulière.

Dans ce bulletin, modèle réduit de juillet, vous trouverez les différentes actions que nous poursuivons pour mener à bien nos différents projets, lotissement

Le Fief du Château, les modulaires au stade de foot pour les associations, mains courantes au terrain de foot, voirie, assainissement et effacement des réseaux, cimetières, étude pour la réhabilitation du vieux château....

Le temps est long sans pouvoir s'adresser à vous, sans venir à votre rencontre, le temps d'une réunion publique, d'une cérémonie de vœux, d'une inauguration, d'un départ en retraite ou d'une remise de médaille. Difficile dans de telles conditions de faire vivre la démocratie participative. Bien sûr les commissions restent ouvertes... soyez les bienvenus.

L'année 2021 est déjà bien entamée et nous espérons que les beaux jours vont enfin arriver, période propice à la détente et aux vacances pour nous permettre de nous ressourcer et de mieux affronter les difficultés de la vie quotidienne.

Pour terminer, il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter un bel été. Continuons de prendre soin les uns des autres.

**Le Maire, Louise BILLAUDEAU**



**Le Maire délégué et 1<sup>er</sup> adjoint,  
Jérôme AUBINEAU**



ACTIVITÉS  
COMMUNALES P.2

ENSEIGNEMENT  
VIE ASSOCIATIVE - SERVICES P.8

EN LIAISON AVEC  
NOS PARTENAIRES P.15

INFOS  
DIVERSES P.18

JUILLET  
2021

## FINANCES

### Budget Principal 2021

Le budget communal se décompose en 2 sections : fonctionnement et investissement. Les dépenses réelles sont distinguées des dépenses d'ordre. Les dépenses d'ordre sont des jeux d'écriture qui ne donnent lieu ni à encaissement, ni à décaissement.

#### › Fonctionnement :

- Dépenses réelles de fonctionnement : 2 223 886 €
- Dépenses d'ordre : 46 852 €
- Recettes réelles de fonctionnement : 3 067 230 €
- Recettes d'ordre : 15 000 €

#### À ces recettes s'ajoute également :

- un excédent reporté de 2020 : 200 000 €

**Virement à l'investissement :** 949 493 € (excédent attendu)

#### › Investissement :

- Dépenses réelles d'investissement : 3 066 754 €\*
- Dépenses d'ordre : 25 000 €
- Recettes réelles d'investissement : 1 574 015 €
- Recettes d'ordre : 46 582 €

#### À ces recettes s'ajoutent également :

- un excédent reporté de 2020 : 511 394 €
- un excédent de fonctionnement projeté : 949 493 € (virement de la section de fonctionnement)

\* les restes à réaliser de 2020 sont inclus.

#### › Liste des investissements prévus en 2021

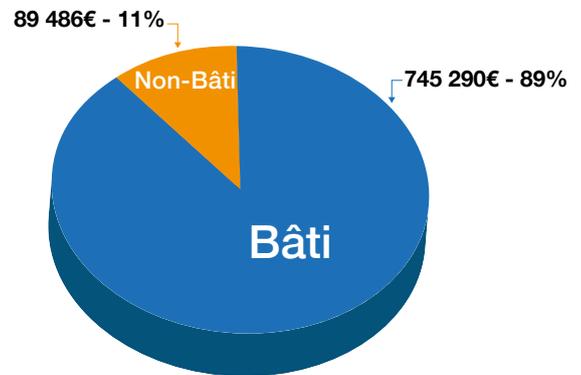
(intègre les restes à réaliser de 2020) :

Ancien château (programmiste et frais annexes)	79 728 €
Cimetière (mise en place de cavurnes)	2 952 €
Matériel (informatique, lamier, véhicule électrique, petits matériels...)	71 590 €
Bâtiments (programmiste et Maîtrise d'œuvre Mairie, extension ateliers municipaux, main-courante stade de Bournezeau, mise en place de modulaires, travaux divers)	1 157 012 €
Voirie rurale (dont réseaux EP et effacement réseaux)	904 €
Éclairage public	3 370 €
Secteur CAVAC Motte (assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre)	70 200 €
Églises (réfection partielle de toiture Eglise Saint Vincent)	28 173 €
École publique (informatique, réfection partielle toiture, travaux divers)	65 126 €
Restauration scolaire (achat matériel)	21 834 €
Accueil de loisirs – CLSH (solde travaux extension)	16 721 €
Action environnementale (plantations, révision zonage assainissement)	12 140 €
Réserve foncière (diverses acquisitions terrains)	47 156 €

#### VOTE DES TAUX :

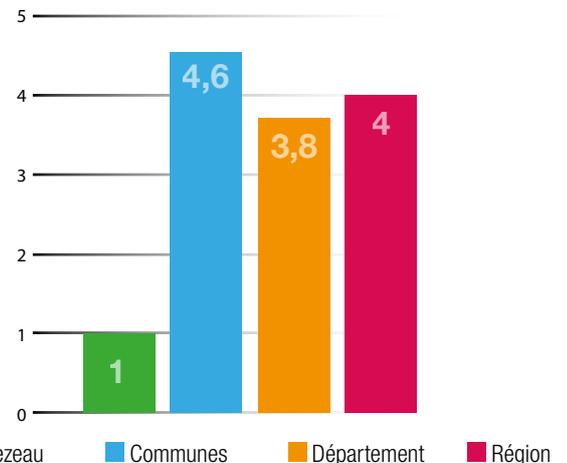
##### Augmentation des taux :

- Taxe sur le foncier bâti : 31,54 % (cumul du taux communal + taux du Département de 16,52 %)
- Taxe sur le foncier non bâti : 44,30 %
- Le montant des produits devrait être le suivant :



#### CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

La capacité de désendettement est de 8 mois en 2020. Ce ratio est un indicateur de solvabilité : il indique le nombre d'années qui seraient nécessaires à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette si elle y consacrait toutes ses ressources disponibles.



(Source : Bulletin d'informations statistiques DGCL n°136 sept 2019)

#### 2020 EN QUELQUES CHIFFRES :



La section de fonctionnement qui regroupe les dépenses nécessaires au fonctionnement des services (fournitures, fluides, charges de personnel, contrats de maintenance, subventions...) a généré un excédent de 1 140 612 €. C'est une ressource dont dispose la commune pour financer ses investissements.

L'Adjointe au Maire,  
Ingrid ZOUBAIRI

## URBANISME

### Les travaux sur la 1<sup>re</sup> tranche du lotissement « Le Fief du Château » avancent bien !

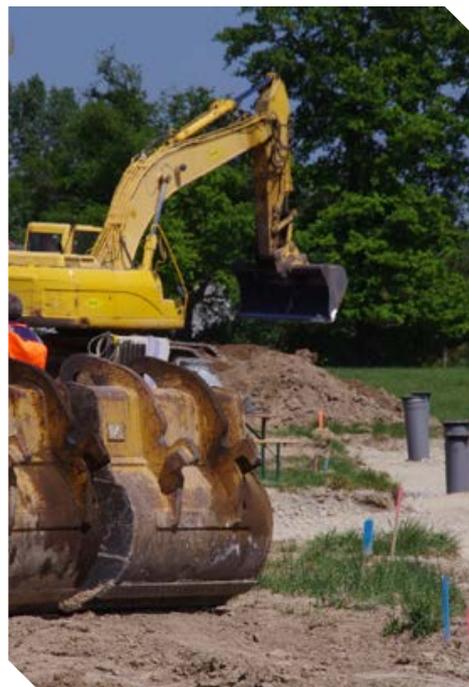
L'entreprise COLAS a terminé les terrassements sur le site et sur les 5 bassins d'orage, ainsi que l'empierrement et la pose des réseaux d'assainissement. Désormais, c'est au tour des réseaux souples (fibre, téléphone, électricité) ainsi que des canalisations d'eau et le gaz, à être posés. Ensuite, les entreprises COLAS et CAJEV travailleront sur la voirie et les espaces verts. Si tout va bien, les travaux seront terminés en octobre 2021.

### Déjà plus de 30 parcelles réservées sur ce lotissement !

Bien situé à proximité des commerces et des voies de communication, le lotissement bénéficie d'un cadre verdoyant. Il disposera d'un accès principal sur la route départementale : celle-ci sera aménagée avec 2 rétrécissements de chaussée (écluses) et 2 plateaux surélevés pour réduire la vitesse et faciliter la circulation vers l'écoquartier et le Fief du Château. On trouvera également 2 quais bus pour les scolaires.

Le 2<sup>e</sup> accès au lotissement se fera rue des Primevères. L'un des 5 bassins d'orage sera valorisé avec de l'éco-pâturage. Un autre, le plus grand, pourra devenir un espace de convivialité (pique-nique...). 11 logements sociaux verront le jour dans cette 1<sup>re</sup> tranche. PODELIHA en est le maître d'œuvre. Le nom des rues a été validé en Conseil Municipal. Ces rues évoquent pour la plupart des noms médiévaux. Vous les découvrirez en fin d'année !

*L'Adjoint au Maire,  
Jeannick DEBORDE*



## DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Des arbres, des haies et des fleurs ...

#### Les arbres fruitiers des vergers partagés ont été taillés



Les 20 février et 6 mars 2021, des bénévoles ont taillé les arbres fruitiers mis en place il y a 4 ans.

**Objectifs :** faire vivre ces espaces verts, s'impliquer dans l'entretien des fruitiers, préparer de bonnes récoltes dont chacun pourra profiter à l'automne, créer du lien social... et se former au plaisir de l'arboriculture fruitière. L'opération sera renouvelée chaque année.

#### La brigade verte a fait renaître le verger du vieux château !



Sous les ronces, on ne voyait plus le verger, la petite mare et la pergola garnie de kiwis. Désormais, la parcelle est ouverte, belle et bien visible derrière l'église sur le chemin qui mène à l'école La Courte Echelle. Beau travail, particulièrement difficile, réalisé par des bénévoles. Ils ont refait 2 passerelles en bois sur le Bornevel, ils ont prolongé la pergola. Merci ! Cet espace sera accessible quand le parc du château sera ouvert au public.

#### Un arbre, une naissance



Le samedi 27 mars 2021, les enfants nés en 2020 ont été mis à l'honneur. Les parents ainsi que des élus ont planté des espèces locales au Parc des Humeaux. Un geste symbolique pour marquer notre volonté de lutter contre la dérégulation climatique.

#### Des arbustes et des ganivelles en bois à la place des barrières métalliques

Derrière l'École Publique La Courte Échelle sur le parking du Mitan, le personnel technique ainsi que des scolaires et



des élus ont mis en place de belles vivaces résistantes à la sécheresse et de différentes hauteurs pour embellir l'endroit tout en parlant techniques de plantation, rôle de la haie, lutte contre le réchauffement climatique, biodiversité, intérêt des copeaux de bois, alternatives au désherbage chimique...

### **Se préparer à ne plus traiter chimiquement les cimetières dès 2022, et les terrains de foot en 2025.**

D'autres communes ont déjà anticipé l'interdiction. La réflexion avance. Ce ne sera pas aussi impeccable ? Tout dépend de quel point de vue on se place : les zones plus ou moins imperméables, gravillonnées ou bitumées, de même que les zones fréquentées assidûment par les enfants, font mauvais ménage avec les pesticides.

## BÂTIMENTS

### **Démarrage des travaux d'une construction modulaire à usage associatif**

La fin de l'année 2021 en ce qui concerne les bâtiments sera, entre autres, consacrée au démarrage des travaux d'une construction modulaire à usage associatif. Ce nouveau bâtiment implanté au stade remplacera les préfas bien vieillissants. Il abritera notamment le foyer des jeunes mais également trois salles permettant aux associations de notre commune de bénéficier d'un meilleur confort pour exercer leurs activités. Les plans ont été définis en concertation avec les associations utilisatrices des préfas actuels. Ils sont en cours de finalisation par le cabinet d'architecture « A propos architecture » mandaté pour ce projet. L'appel d'offres sera lancé à la rentrée pour un début des travaux en fin d'année et une livraison prévue en mai 2022.



La Commune ne ratera pas le rendez-vous ! Un petit geste pour le plaisir des yeux et pour la planète !

### **Préserver la flore autour de chez soi.**

Imaginez une rue encadrée, à droite comme à gauche, de hauts murets en plastique, en métal ou en parpaing crépis pour faciliter l'entretien, protéger l'intimité, éviter l'intrusion : pas un arbuste ne dépasse, pas de feuillages aux couleurs de la saison. Imaginez encore, sur les voies communales que les arbres fâchent les riverains : trop d'ombre, de feuilles mortes, de fientes d'oiseaux, de branches menaçantes, ... Nous n'en sommes pas encore là mais notre petite commune n'échappe pas à l'air du temps. Le sacrifice ne serait peut-être pas si important pour réussir à concilier environnement et plaisir de vivre ensemble : privilégier les clôtures végétalisées, apprécier la chance d'être à proximité de grands arbres ou d'espaces boisés, ... c'est de l'oxygène, de la vie, de l'avenir ...

### **Préparer le fleurissement des murs dès cet automne.**

L'entretien des trottoirs avec des herbicides est désormais interdit. Les tristes laitrons prolifèrent sur les zones goudronnées ? Et si chacun de nous semait de jolies fleurs en pieds de mur, tout aussi amoureuses du goudron, comme les escholtzia-pavots de Californie ou les érigerons-pâquerettes des murailles. Réjouissants pour les pollinisateurs et pour nous tous... Animation prévue cet automne sur ce thème !

*L'Adjoint au Maire,  
Jeannick DEBORDE*



### **Étude de faisabilité du site vieux château/mairie, foyer rural, bibliothèque**

D'autre part, l'étude de faisabilité du site vieux château/mairie, foyer rural, bibliothèque lancée en juin dernier arrive à son terme. Le groupement APRITEC qui réalise cette étude présentera à la population de Bournezeau Saint Vincent Puymaufrais le résultat de son travail lors d'une réunion publique. Si les conditions le permettent, nous envisageons de réaliser cette restitution en septembre lors de la journée du patrimoine. Nous ne manquerons pas de vous informer du déroulement et du programme de cette journée.

*Le Conseiller Municipal délégué,  
Michel GILBERT*

## VOIRIE - RÉSEAUX

### VOIRIE

Les travaux de voirie sont répartis en trois points : 1. Travaux de réparations de voirie (routes et chemins). 2. Travaux de point à temps automatique. 3. Travaux de curage de fossés.

#### 1. Travaux de réparations de voiries ce sont 100 259,40 € HT inscrits pour les travaux en 2021 avec l'entreprise Eiffage :

- CR des Champs des Ajoncs ( finition empierrement)
- Le Plessis (reprofilage, bicouche, canalisations)
- VC de Borgnier à la Citadelle (reprofilage, bicouche)
- CR du Grand Bateau (béton et sablage)
- VC de Borelière à l'Augoire (reprofilage, bicouche)
- La Borelière (reprofilage, bicouche)
- CR des Salines à Pontreau ( finition empierrement)
- CR de l'Ouche Noire ( finition sable)
- Place des Papillons (reprofilage, bicouche)

#### 2. Point à temps en 2021 avec l'entreprise Eiffage :

- 25 tonnes .....15 600,00 € HT

#### 3. Curage Fossés et décapage des accotements en 2021 avec l'entreprise 2LTP : .....7 993,10 € HT

- Curage Fossés (4 600 m)
- Décapage des accotements (3 530 m<sup>2</sup>)

## EAUX PLUVIALES ET EAUX USÉES

Plusieurs rues nécessitent des renouvellements de canalisations et quelques extensions programmés en 2021 :

- Rues des Sables et Armistice : les travaux sont en voie d'achèvement. Le montant des travaux est estimé à 161 830 € HT avec l'entreprise Eiffage.
- Rue de la Doulaye : les travaux ont commencé fin mai et doivent s'achever en juin. Le montant des travaux est estimé à 103 170 € HT avec l'entreprise Eiffage.
- Les frais de contrôle des réseaux pour ces rues s'élèvent à 9 742,4 € HT avec CEQ OUEST
- Les frais de maîtrise d'œuvre s'élèvent à 12 262,36 € HT avec la SICAA.

Dans le cadre de la préservation du milieu naturel, Bournezeau s'inscrit dans une démarche de développement durable portant notamment sur l'amélioration de la performance du système de collecte et de traitement des eaux usées de la Commune.

Pour atteindre cet objectif, la collectivité s'engage dans la réalisation de campagne de vérification de branchement pour lutter contre les mauvais raccordements aux réseaux publics (rejet d'eaux usées dans le réseau d'eaux pluviales, raccordement d'eaux pluviales dans le réseau d'eaux usées).

La SAUR, délégataire en charge de l'assainissement collectif, est en charge de la réalisation de ces contrôles. Les propriétaires ont reçu un courrier les invitant à planifier ce rendez-vous. En 2021, ce sont 160 contrôles de branchements qui ont été prévus.



### À SAVOIR

À l'occasion de la cession d'un bien immobilier le vendeur ou l'acheteur (éventuellement par l'intermédiaire d'un notaire) doit demander le contrôle de la conformité des rejets de la totalité des installations, tant intérieures qu'extérieures, de la propriété concernée, si le dernier contrôle date de plus de 36 mois.

Cette vérification peut être réalisée par la SAUR (Concessionnaire ayant en charge la gestion de l'assainissement collectif), mais le demandeur est libre de retenir le prestataire de son choix. S'il est réalisé par la SAUR, le contrôle ne donne pas lieu à rémunération.

Ce contrôle donne lieu à la production d'un certificat relatif à la conformité des branchements remis au demandeur et à la Collectivité.

Le cas échéant, le certificat précise également les travaux de mise en conformité à réaliser.

## EFFACEMENT DE RÉSEAUX

Les effacements de réseaux se poursuivent afin d'améliorer l'esthétique de nos rues, et notre performance de communication numérique. Pour 2021, des travaux sont réalisés pour :

- La continuité de l'avenue du Moulin
- Rue de la Doulaye
- Rue de la Gare
- Rues des Sables et du Docteur Bastard

Hormis le tronçon de l'avenue du Moulin pour lequel nous ne disposons pas encore du chiffrage définitif, l'ensemble des travaux pour les autres rues s'élève à 796 220 € en incluant la réfection de l'éclairage. Le coût total revenant à la charge de la Commune s'élève quant à lui à 316 569 €. C'est le SYDEV qui est en charge de la conduite des opérations.

L'Adjoint au Maire,  
Christophe RINEAU

## RELATION AVEC LES ENTREPRISES

Depuis l'annonce du premier confinement le 16 mars 2020, les entreprises, les commerces et leurs salariés ont dû s'adapter en urgence à la crise sanitaire, recours au télétravail, mise en place des gestes barrières, fournitures de masques et de gel ou encore aménagements des horaires de travail et pour les commerces non essentiels, une longue fermeture. Autant de contraintes qui ont eu des conséquences financières. Des aides ont été apportées et notons que la commune de

Bournezeau en lien avec la communauté de communes du Pays de Chantonnay a apporté son soutien au travers de différentes actions et aides.

Nous leur souhaitons de retrouver un niveau d'activité pour la pérennité de leur commerce. Ce sont des acteurs essentiels pour l'emploi et le dynamisme de notre commune.

Le Maire,  
Louisette BILLAudeau

## AFFAIRES SCOLAIRES

### AFFAIRES SCOLAIRES ET CRISE SANITAIRE

**Affaires scolaires et crise sanitaire ont cohabité toute l'année... malgré les nombreux épisodes (confinement, déconfinement...), les écoles maternelles et primaires de Bournezeau ont pu rester ouvertes et traverser l'année sans interruption.**

Garantir la sécurité sanitaire des enfants et des adultes présents à l'école constitue notre priorité. Ainsi, nous n'avons pas hésité à renforcer les équipes, augmenter le temps de travail quand cela s'est avéré nécessaire. Nous voulons à nouveau profiter de ce bulletin pour **remercier les équipes pédagogiques et le personnel des écoles** qui n'ont cessé de se mobiliser et s'investir pour accueillir les enfants en faisant preuve de grande réactivité et adaptabilité. À vous tous nous vous souhaitons d'excellentes vacances !

#### Logiciel soit loué...

Le logiciel de gestion de la restauration utilisé depuis quelques années par le service municipal, étant obsolète fin 2021, la commune a donc mené une réflexion pour le changer. Après avoir rencontré 4 prestataires, le Logiciel Carte + a été retenu. Si ce nouvel outil permet la mise à disposition d'un portail familles (*inscription dématérialisée, réservation ou annulation en ligne*), il permet également de mettre en place le prépaiement afin de favoriser une gestion plus souple des paiements par les familles.

#### Coûts de fourchette

En raison du 1<sup>er</sup> confinement, l'année scolaire (2019-2020) fut une année particulière et a affiché un déficit exceptionnel de 65 963€ (équipe renforcée et également rémunérée malgré l'absence d'activité liée au confinement). À l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, nous devrions présenter un bilan financier 2020-2021 semblable aux années dites normales...

à savoir un déficit de 30 000€ environ. En effet, chaque année la Commune absorbe un déficit d'environ 30 000€ pour faire fonctionner la cantine tout en limitant l'impact sur les tarifs facturés aux familles.

Soucieux de ne pas creuser ce déficit tout en n'augmentant pas trop les tarifs pour les familles, les élus et le comité Restauration ont réfléchi à la nouvelle tarification en intégrant notamment l'étude de tarification au quotient familial. Pour cela différents scénarios ont été bâtis.

Cependant, les données actuellement connues sur la répartition de la fréquentation par tranche de quotient familial, ne sont pas assez précises. Il semblerait que cette grille creuserait le déficit global de la cantine. De plus, ce mode de calcul ne serait pas avantageux pour la majorité des familles. Aussi les élus ont écarté pour cette année le choix de tarification au quotient familial.

Ils ont souhaité une revalorisation de 1% des tarifs, hormis pour le tarif hors commune qui reste identique.

Tarifs	1 <sup>er</sup> septembre 2020 au 6 juillet 2021	2 septembre 2021 au 7 juillet 2022
Pour les enfants résidents	4,23 €	4,27 €
• 1 <sup>er</sup> enfant	3,81 €	3,85 €
• 2 <sup>e</sup> enfant et +		
Pour les enfants non-résidents	5,01 €	5,01 €
Repas exceptionnel externe	5,00 €	Supprimé
Repas adulte/stagiaire/intervenant	5,90 €	5,96 €
Repas non-réservé	/	6,00 €

### BIEN ÊTRE À LA CANTINE

Souhaitant sensibiliser les enfants au niveau sonore ambiant pendant les repas, la commune a installé un afficheur de bruit dans le restaurant scolaire. Outre le fait d'encourager l'autodiscipline et d'aider l'enfant à « visualiser » le bruit, cet outil pédagogique a pour objectif de rendre le temps du repas le plus agréable et le plus convivial possible. De même la commune a organisé une formation pour l'ensemble du personnel de restauration autour de la gestion du bruit et de la relation à l'enfant...

Nul doute qu'après ces démarches, enfants et adultes auront l'oreille pour ouvrir l'appétit.

« Communiquer suppose aussi des silences, non pour se taire, mais pour laisser un espace à la rencontre des mots » Jacques Salomé



### LA CLOCHE A SONNÉ... L'ÉCOLE EST FINIE

Avant de sonner la sortie d'école, la commune a été heureuse de remettre un dictionnaire à tous les enfants de CM2 des écoles de Bournezeau. Le dictionnaire est un livre précieux qui va les accompagner dans toute leur scolarité, leur ouvrir les portes du savoir et du pays de mots... Alors bon vent dans la vie et belle vie dans le vent des mots et des histoires

Et enfin pour clôturer cet article, nous vous souhaitons d'excellentes vacances estivales !

Le Maire délégué et 1<sup>er</sup> adjoint, Jérôme AUBINEAU

## CULTURE ET PATRIMOINE

Depuis notre bulletin de janvier, le rideau est resté désespérément fermé sur la scène culturelle et associative. Aucune sortie possible, aucun spectacle, aucun atelier, aucune exposition... S'enfermer pour mieux s'en sortir ? Nul doute que nous allons nous rattraper ! Car, pour tous ceux qui en doutaient, la crise sanitaire aura eu au moins l'avantage de nous prouver que la culture, la rencontre sont des activités essentielles... Elles sont au cœur de tout et constituent une nourriture de l'esprit nécessaire et vitale.

«On a les yeux à se serrer les mains ensemble des paroles qui se

*couchent l'une près de l'autre pour se tenir alors le corps est le monde» Henri Meschonnic*

Nous espérons vous retrouver lors des journées du patrimoine qui devraient nous offrir l'occasion de présenter les recherches historiques de l'historien Pol Vendeville sur le vieux château. Pour rappel ce docteur en histoire, est mandaté par le cabinet APRITEC dans le cadre du travail de programmiste pour le site du vieux château et de la Mairie. 1000 ans d'Histoire nous attendent...

*Le Maire délégué et 1<sup>er</sup> adjoint, Jérôme AUBINEAU*

## ASSOCIATIONS

**La municipalité aide les associations dans leur fonctionnement par des aides diverses, utilisation et entretien des locaux avec convention ou non, entretien des espaces de sport, de loisirs et aides financières. Les aides financières représentent, toutes associations confondues (enfance jeunesse, scolaires, à caractère social, sportives, loisirs, culturelles...) 145 000€.**

Pour chaque secteur d'activité, des critères d'attributions existent, en fonction du nombre d'enfants de Bournezeau qui participent à l'activité, s'il y a un prestataire rémunéré ou pas, si l'association a un projet culturel, sportif ou autres, si cette subvention a un caractère exceptionnel. Toutes les demandes sont étudiées en commission lors d'une réunion des élus qui ont la délégation des associations en question.

Il est donc très important et impératif de bien remplir le dossier de demande de subventions que l'on vous fait parvenir et de nous inviter à vos assemblées générales pour que les élus soient informés de la vie de l'association, des difficultés ou pas dans votre fonctionnement.

La municipalité a décidé de créer un groupe de travail composé essentiellement des adjoints avec délégations associatives et quelques élus volontaires pour mettre à plat tous les critères existants aujourd'hui et certains sont ancestraux. Le résultat de ce groupe de travail sera officialisé en fin d'année.

*Le Conseiller Municipal délégué, Dominique GOINEAU*

## SOCIAL

**Le Centre Communal d'Action Sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.**

La période de la COVID19 a peut-être fragilisé la situation financière de certaines familles. Le C.C.A.S. peut intervenir sous forme de prestations remboursables ou non, secours d'urgence, bons alimentaires et diverses aides personnalisées etc...

Chaque année, le C.C.A.S. vote un budget pour la bourse au permis. Ouverte aux jeunes de moins de 25 ans, cette bourse aide à financer le permis contre des heures citoyennes. (100€ pour le code et 300€ pour la conduite.) N'hésitez pas à demander un dossier en mairie auprès de M. Emilien LONGIN, Adjoint de Direction en charge des affaires sociales.

De même pendant la crise sanitaire, le C.C.A.S a mené plusieurs actions auprès des personnes plus fragiles :

- Portage des courses trois fois par semaine pendant les deux premiers confinements.

## SAISON SPORTIVE

La saison sportive 2020/2021 fut une année particulière. Après un démarrage timide, elle a connu une nouvelle fois, un coup d'arrêt. Malgré le contexte sanitaire difficile pour la pratique sportive, la municipalité félicite les associations d'avoir gardé le moral, ainsi qu'un dynamisme pendant ces mois sans activités.

Certaines associations ont eu la chance de pouvoir continuer quelques entraînements en extérieur. Depuis le 9 juin 2021, la pratique du sport est autorisée en intérieur.

Nous espérons que la motivation de nos sportifs Bournevaiziens/iennes est intacte et nous avons hâte de vous retrouver pour la saison prochaine.

*Le Conseiller Municipal délégué, Jérôme BELAUD*



- Distribution de brioches courant Janvier auprès des personnes de plus de 70 ans en partenariat avec le Club de l'Amitié. Avant la crise de la COVID 19, des animations étaient proposées par le CCAS avec un intervenant : SIEL BLEU. Il organisait toutes les semaines une séance de gym douce adaptée aux personnes de plus de 60 ans. Les membres du CCAS espèrent bien pouvoir proposer la reprise des séances quand la situation sanitaire le permettra.

*Les Adjointes au Maire,  
Laurence BOURGEOIS et Monique BROCHARD*



## École publique La Courte Echelle

### BILAN DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Cette année scolaire a été ponctuée par la mise en place des différents protocoles liés à crise sanitaire. L'école, les élèves et les familles ont dû s'adapter au mieux pour que les apprentissages se poursuivent. Malgré cette situation particulière, la vie habituelle de l'école a été enrichie par différentes actions pour les élèves.

#### Le projet de l'école 2018-2022

*Quelques exemples d'actions menées au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres à l'école liées à ce projet d'école :*

- Liaison école/collège : Initiation à l'allemand pour les élèves de CM1 et CM2.
- Projet sciences : un intervenant du CPIE a animé deux demi-journées en classe. Le thème était les énergies renouvelables et les économies d'énergie.
- Prévention routière : du CP au CM2, un intervenant est venu à l'école pour sensibiliser les élèves. Des sorties piétons et vélos ont eu lieu.
- Liaison avec la bibliothèque municipale : une bénévole agréée est intervenue à l'école auprès des 3 classes maternelles pour montrer un « Raconte Tapis ».



Raconte tapis



CPIE



Plantations avec les employés municipaux



Prévention routière

- Liaison avec la municipalité : des plantations ont été réalisées devant l'école avec les élèves et les employés municipaux.
- Dispositif école et cinéma : à partir du 27 mai, le dispositif a pu se remettre en place avec par exemple le film « Kérité » pour les CP et CE1 au cinéma le Tigre à Ste Hermine.

**Ecole publique La Courte Echelle**  
 35 rue Jean Grolleau  
 85480 BOURNEZEAU  
 Tél : 02 51 40 70 91  
 ce.0851126m@ac-nantes.fr

L'école remercie chaleureusement la Commune et l'Amicale Laïque qui financent toutes les différentes activités. Sans aide, ces actions ne seraient pas possibles. Cette année scolaire s'est terminée par un repas à emporter le samedi 25 juin à la place de la fête de l'école habituelle. Les danses des enfants seront transmises aux familles en vidéo à cette occasion. Bonnes vacances !

*L'équipe enseignante de La Courte Echelle*

## AMICALE LAÏQUE

Malgré le contexte sanitaire, notre équipe d'amicalistes a su rester motivée pour proposer des actions tout au long de l'année: deux ventes de pizzas, jus de pommes, deux ventes de madeleines BIJOU, opération photos de famille, repas à emporter en remplacement de la fête de fin d'année, tombola. Les bénéficiaires de ces actions sont destinés à soutenir les futurs projets pédagogiques qui seront organisés par l'équipe enseignante.

Les élèves ont aussi eu la surprise de découvrir les personnages et décorations de Lucie Laluz, artiste peintre, qui est venue décorer les vitres de l'école aux couleurs de Noël. Les élèves ont pu profiter de ces peintures pendant les mois de décembre et janvier.

L'amicale est prête à accueillir des nouveaux membres à la rentrée prochaine, pour une nouvelle année qui, nous l'espérons, se déroulera dans un contexte plus favorable à la réalisation des manifestations !

**Contact : Amicale Laïque**  
 e-mail : amicalelaique.bournezeau@gmail.com  
 Facebook : « Amicale Laïque de Bournezeau »  
 Boîte aux lettres de l'Amicale à l'école



## ÉCOLE PRIVÉE SAINT ANDRÉ

**Après une année scolaire 2020-2021 sous le signe de l'adaptation au protocole sanitaire afin d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles, il nous faut déjà envisager la prochaine rentrée. Notre école comptera 8 classes.**

Voici en quelques lignes les actions qui ont pu se vivre durant cette année scolaire.

L'école St André a pu participer à des activités culturelles permettant aux élèves d'enrichir leurs connaissances dans différents domaines d'apprentissage. Ainsi, de la Petite Section au CM2, les élèves ont bénéficié, en juin, d'une sortie scolaire à la journée, en lien avec l'Eco-citoyenneté et dans le respect des consignes sanitaires en vigueur :

- Pour les classes PS-MS et GS-CP, à la Folie de Finfarine.
- Pour les classes de CP et CE1, à Biotopia, à Notre Dame de Monts.
- Pour les classes de CE1-CE2 et CE2-CM1, à la Cour d'Aron à St Cyr en Talmondais.
- Pour les CM2, une pratique du char à voile et du canoë à La Barre de Monts.
- Une sortie scolaire à l'Historial de la Vendée a aussi pu être réalisée pour la classe CE2-CM1 sur le thème suivant : « Trésors cachés de Vendée, un patrimoine dépoussiéré ».
- Des activités sportives et/ou éducatives sont aussi venues compléter les propositions :
- L'activité natation pour une classe en mai-juin.
- La participation à l'opération « Balle au pied » pour 4 classes de notre école, en mai-juin.
- Les séances de prévention routière en janvier-février.
- Une action de solidarité mise en place au profit de l'Association Don d'Espoir.

Un grand merci aux personnes qui contribuent au bon fonctionnement de l'école et au bien-être des enfants : parents, ASEM, personnel de l'école, catéchistes, intervenants... Merci aux associations APEL et OGEC qui contribuent à l'amélioration des conditions d'accueil des enfants à l'école et à la commune pour le financement de certaines activités dont bénéficient les élèves.

Du fait du contexte sanitaire actuel, cette année scolaire ne s'achèvera malheureusement pas par notre traditionnelle kermesse. Cependant, l'école souhaite l'égayer en étant force de propositions pour familles, enfants, amis de l'école. De ce fait, un repas à emporter « Moules Frites » a été proposé. Bel été à tous !

*L'équipe enseignante*

**Ecole privée Saint André**

**13 avenue du Moulin**

**85480 BOURNEZEAU**

**Tél : 02 51 40 71 82**

**e-mail : [ecole.st-andre.bournezeau@wanadoo.fr](mailto:ecole.st-andre.bournezeau@wanadoo.fr)**

**site internet : <https://bournezeau-standre.fr/>**



*Cycle Gymnastique*



*Opération Balle au pied en mai juin*



*Participation à l'opération Balle au pied en mai juin*

## FAMILLES RURALES

**L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 29 juin dernier. Ce fût l'occasion de tirer le bilan de l'année passée. Nous essaierons de l'oublier. La pandémie a bouleversé notre activité. Les différents services de l'association ont connu une mise à l'arrêt, partielle ou totale mais qui, comme dans bien d'autres secteurs, laissera des traces économiques mais surtout sociales. Espérons que l'été nous apporte un nouvel élan.**

Le conseil d'administration de l'association a pris la décision de ne plus assurer le rôle d'organisateur secondaire du transport scolaire des écoles primaires. Cette fonction est reprise pour la rentrée 2021 par les services de la commune de Bournezeau, déjà en charge de l'acceptation des arrêts de cars. Merci aux élus d'avoir accepté cette reprise. Familles Rurales était depuis de nombreuses années en charge des circuits, de l'accompagnement, de la facturation et des relations avec les familles utilisatrices, le transporteur et le Département, gestionnaire du service. Mais la reprise de la compétence le 1<sup>er</sup> septembre 2017 par la Région Pays

de la Loire a modifié ce rôle, l'association n'étant plus que l'intermédiaire entre la Région et les usagers, qui parfois confondaient bénévolat et gestionnaire. Le manque de parents volontaires pour accompagner les quelques bénévoles de l'association a également participé à la fin de l'aventure. Être bénévole, c'est un engagement personnel au service des autres, ce n'est pas le devoir de répondre à des exigences individualistes ou de gérer des conflits. Merci à tous ceux qui ont géré le service, aux nombreuses familles qui nous ont fait confiance, aux transporteurs et aux élus communaux qui nous ont accompagnés.



L'action de l'association ne s'arrête pas pour autant. La gestion de l'accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire représente aujourd'hui son activité principale. Avec dix salariés, un jeune en formation BPJEPS et l'accueil régulier de jeunes qui découvrent le métier d'animateur ou d'animatrice, le service accueil de loisirs continue de bien se porter. Même freiné par la crise sanitaire, l'accueil de loisirs n'a pas cessé de fonctionner, les animateurs ont toujours été présents pour accueillir les enfants des « personnels prioritaires » au plus dur de la crise et tous les autres en temps normal ou quasi normal. L'été 2021 sera peut-être, enfin, la fin de cette crise. Toujours est-il que, comme en 2020, nous proposons un planning d'animations estivales et des séjours à destination des 3-17 ans, pour que tous puissent profiter des vacances de juillet-août.

Gardons du lien, c'est aussi le créneau de l'association. Pour cela, si les conditions le permettent, nous programmerons des

séances de cinéma à la salle du Mitan d'ici la fin de l'année. Le week-end « Structures gonflables » devrait également avoir lieu prochainement. De bonnes excuses pour échanger, se retrouver et passer du bon temps ensemble...

*Le conseil d'administration*



ASSOCIATION DE BOURNEZEAU



**Familles Rurales**  
**1 bis, rue du Château - 85480 BOURNEZEAU**  
**02.51.40.07.12 famillesrurales.bournezeau@orange.fr**  
**Accueil de loisirs « les Bourzouils »**  
**1bis, rue du château - 85480 Bournezeau**

## UN NOUVEL INTERNAT À LA MFR DE BOURNEZEAU

**La MFR de BOURNEZEAU travaille sur son implantation depuis 2009. Après des études sur différents projets, le conseil d'administration a décidé en 2014 que la MFR de BOURNEZEAU devait rester implantée sur la commune. Un travail a alors commencé pour la rénovation des locaux pour améliorer l'accueil des jeunes. Ce travail se fait en étroite collaboration avec le conseil régional des Pays de la Loire qui accompagne à hauteur de 75% les projets d'investissement en hébergement pour les jeunes en formation initiale du ministère de l'agriculture.**



Depuis 2018, le cabinet CHED (Angers), choisi sur appel d'offres, accompagne ce projet important. De nombreuses réunions avec les familles, les jeunes, le conseil d'administration ont permis la genèse d'un projet adapté aux besoins des différents acteurs de la vie à la MFR de BOURNEZEAU.

Le premier bâtiment rénové est le bâtiment B (pavillon), bâtiment d'hébergement pour 7 personnes situé à l'entrée du site. Il est entré en fonction au printemps 2021.

L'appel d'offres pour la construction d'un nouvel internat sur l'actuel terrain de football a été lancé fin 2020. Des entreprises de Bournezeau se sont positionnées et ont été retenues pour un certain nombre de lot par PETE (gros œuvre / démolition) et BIAUD (menuiseries bois, agencement, cloisons, plafonds suspendus).

Les autres entreprises retenues sont presque toutes vendéennes ATV (Mareuil) pour le Terrassement, WATT (Bressuire) pour le désamiantage, BOISBOREAL (Coëx) pour la charpente bois et le bardage, SICOM (Triaize) pour le bardage acier, la SMAC (La Roche sur Yon) pour l'étanchéité, SERRURERIE LUCONNAISE (Luçon) pour les menuiseries extérieures, BABU (St Julien des Landes) pour les carrelages, OUEST REVETEMENT (St Fulgent) pour les sols souples, la SOREPE (La Roche sur Yon) pour la peinture, SACHO (La Chaize le vicomte) pour l'ascenseur, OUVRARD (Les Herbiers) pour l'électricité et la plomberie.

Le montant de l'opération de construction du nouvel internat est de 2.384.300€ avec un accompagnement du conseil Régional de 1.696.184€. La livraison est prévue pour fin 2022 et une mise en service à la rentrée 2022.

Le ravalement des façades est aussi prévu à l'automne 2021 pour les bâtiments B et C et au printemps 2021 pour le bâtiment A.

## LES MARSUPIL'AMIS



**Comme vous le savez, le bureau des Marsupil'Amis a changé en début d'année. Un nouveau président, des modifications des membres du bureau, des entrées dans le conseil d'administration, nous voilà au complet!**

Comme dans toutes les associations, la nôtre est un peu au ralenti, voire à l'arrêt depuis plus d'un an. Le moules-frites, le cabaret, la soirée belote, autant d'événements annulés avec toujours de la déception... Malgré les restrictions sanitaires, l'été dernier tous les marsupiaux ont pu se retrouver au lac de Touchegray pour y passer une journée conviviale. Cette année, en mai 2021, a eu lieu notre action caritative, la distribution de viennoiseries dont les bénéfices ont été reversés à l'association Les Petits Pas de Justine. Cette action, comme toutes les autres éditions, a fait carton plein et nous avons été très heureux de voir que votre intérêt pour les Marsupil'Amis et ses activités est toujours la même, nous vous en remercions !

De plus, une grande avancée dans l'histoire des Marsupil'Amis nous attend cette année. En effet, nous allons enfin pouvoir poser nos bagages dans un local rien qu'à nous. Un modulaire va être installé à la place de l'ancien. Cet espace a été pensé avec nous en fonction de nos besoins et nos attentes. Nous allons de nouveau pouvoir accueillir les membres du foyer des jeunes avec à disposition tout ce qui sera nécessaire au bon fonctionnement du local.

Enfin, sachez que nous ne perdons pas notre dynamisme pour remettre en place toutes nos actions tout au long de l'année, tout en s'adaptant bien sûr au contexte sanitaire. Nous espérons pouvoir organiser le moules-frites du 13 juillet et la soirée cabaret. Tous les marsupiaux sont prêts à se remettre en selle pour enfin pouvoir se retrouver et faire la fête ensemble !



## SECTION UNC – SOLDATS DE FRANCE DE BOURNEZEAU



**Les membres de la Section UNC-Soldats de France de Bournezeau, comme ceux de la plupart de nos associations, souffrent de ne pouvoir se rencontrer physiquement, mais espèrent une reprise rapide des activités en cours d'année.**

Toutefois, le rôle principal de « Devoir de mémoire » se poursuit. C'est ainsi que les familles de nos deux anciens combattants Camille Chauvet et Henri Fonteneau, ont été accompagnées et qu'un hommage patriotique a été rendu aux défunts.

A l'initiative de nos élus, que nous remercions particulièrement, les cérémonies commémoratives du 8 mai ont eu lieu en comité restreint. En présence de nos vaillants porte-drapeaux dont le jeune Mathis, porteur du drapeau « Devoir de Mémoire », nous avons pu entendre, au cimetière de Puymaufrais et près de la stèle de Bournezeau, l'écho de notre hymne national et du chant des partisans.

*Président de la Section UNC Soldats de France de Bournezeau,  
Joël CHEVALLEREAU*

## LES PATTES À TRAC

Cette année, nous avons envisagé de créer un événement théâtral en plein air.



Mais avec le confinement et le couvre-feu, la troupe n'a pas pu se réunir pour préparer ce beau projet, nous gardons cette idée pour les années à venir. Si tout va bien, la troupe devrait se retrouver prochainement, et s'en donner à cœur joie pour vous proposer sa nouvelle pièce, « *Place aux chaussons* » comédie de Thierry François.

**À vos agendas ! Voici les dates des prochaines représentations :**

- Vendredi 19 novembre 2021 à 20h30
- Samedi 20 novembre 2021 à 20h30
- Dimanche 21 novembre 2021 à 15h
- Mardi 23 novembre 2021 à 20h30
- Vendredi 26 novembre 2021 à 20h30
- Samedi 27 novembre 2021 à 20h30
- Dimanche 28 décembre 2021 à 20h30

Nous comptons sur vos rires et vos applaudissements,

À nos retrouvailles !!!!!

*Le bureau*

**Les Pattes à tracs**

**e-mail : [lespattesatracs@gmail.com](mailto:lespattesatracs@gmail.com)**

**Facebook : « Les pattes à tracs »**

## LES AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE

Après une année 2020 particulière, nous avons repris tout doucement nos activités. La bibliothèque a gardé deux journées d'ouverture sur trois depuis 2021, à savoir le mercredi après-midi de 16h à 18h et le samedi matin de 10h à 12h, avec les précautions sanitaires qui s'imposent. La réouverture le vendredi matin est envisagée pour septembre, de 10h à 11h30 comme auparavant.

L'accueil des classes n'ayant pas pu se faire dans nos locaux, nous avons néanmoins effectué des prêts aux classes demandeuses, afin de garder le lien, ainsi que quelques interventions "lecture". Même chose auprès de l'EHPAD, avec une lecture au mois de juin. Nous n'avons malheureusement pas pu assurer les séances « bébés lecteurs » mais nous allons repartir en octobre avec plein d'idées!

Nous avons continué à faire des achats pour vous offrir toujours plus de nouveautés, alors n'hésitez pas à pousser la porte de votre bibliothèque cet été, avant la fermeture annuelle du 15 au 31 août. Réouverture le 1<sup>er</sup> septembre !

*Les bénévoles des Amis de la Bibliothèque*

## RYTHME JAZZ DANCE

Cette saison 2020-2021, toute particulière, a été rythmée par des challenges de danse, nos traditionnelles actions (sapins de Noël, bulbes de fleurs) et des cours en visio pour nos élèves de Jazz. Une reprise des cours en présentiel fin mai a permis de nous retrouver pour pratiquer dans de bonnes conditions cet art qu'est la danse. RJDB prépare la saison prochaine et proposera une journée d'**inscription début septembre !**



**Rythme Jazz Dance**

**E-mail : [rjdbournezeau@gmail.com](mailto:rjdbournezeau@gmail.com)**

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

- Des cours variés et dynamiques
- Pour tous les âges
- Encadrés par une animatrice diplômée

**Reprise en septembre à la salle Omnisports !**

### GYM DYNAMIQUE

- STEP-LIA-MUSCULATION-AEROBIC
- le mercredi de 20h15 à 21h15

### GYM ENTRETIEN

- SOUPLESSE-RENFORCEMENT MUSCULAIRE-EQUILIBRE
- le lundi de 16h30 à 17h30

### Le conseil d'administration

Présidente - Isabelle RATTIER

Vice-présidente - Arlette DAVIET

Secrétaire Marina - BOITEAU

Trésorière - Isabelle YOU

Membres - Yannick BRETAUD, Françoise GIRAUDEAU, Edith MASSOT

**Nouveauté : votre licence sportive vous donne également accès à des cours en ligne !**

**Isabelle RATTIER - 02.51.40.76.33**

**Arlette DAVIET - 02.51.40.74.17**



## BOURNEZEAU BADMINTON CLUB

Cette saison 2020/2021 s'achève enfin. Nos chers adhérents n'ont malheureusement que très peu joué cette saison au vu de la situation sanitaire. Nous espérons que la reprise en septembre sera meilleure.

**Pour info : Séances de badminton tous les jeudis de 19H à 21H, sport loisir sans coach, âge minimum 14 ans.**

Nous vous attendons encore nombreux le 9 septembre 2021 pour la reprise de la saison.

**Bournezeau Badminton Club**  
Tél : 07 57 45 31 56



## YOGANANDA VENDÉE

Bénéfique pour tous, la pratique du yoga vous apporte souplesse et détente profonde. Elle associe un travail corporel et respiratoire qui vous apaise et vous recentre.

Au moyen d'étirements, de respirations, de relaxations, de différentes postures ou enchaînements plus ou moins dynamiques, l'association Yogananda Vendée vous invite à venir profiter des bienfaits du yoga.

Les cours de yoga continuent le lundi soir de 19h45 à 21h à partir du 13 septembre, à la petite salle du Mitan.

**Yogananda Vendée**  
E-mail : [yogananda.vendee@gmail.com](mailto:yogananda.vendee@gmail.com)  
Site internet : [www.massages-yoga-vendee.fr/](http://www.massages-yoga-vendee.fr/)

## BASKET CLUB DE BOUNEZEAU

Une saison particulière et inédite pour le BCB, un championnat à peine entamé et un nouveau confinement est annoncé ; tout le monde connaît la chanson en ces temps de crise sanitaire. Nous organisons donc, en accord avec la mairie, des séances d'entraînements en extérieur à l'école publique afin de satisfaire un maximum de licenciés.

Le BCB se porte bien depuis de nombreuses années grâce à la présence et la participation des parents, des supporters, des bournevaiziens... lors de nos RDV sportifs et festifs, grâce aux sponsors, aux subventions et au remboursement partiel du comité départemental.



Sachez que cette situation nous permet de prendre en charge 50 % du prix initial de la licence pour tous les licenciés de la saison 2021/2022.

Ce tableau est indicatif et pourra être modifié en fonction des tarifs attribués par le CD85.

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour nous aider au sein du bureau (organisation des manifestations, sponsoring...) ou au sein de la commission technique (encadrement des équipes jeunes), n'hésitez pas à nous contacter. Merci pour la confiance que vous accordez au BCB, en espérant vous revoir très vite et encore plus nombreux sur les terrains et dans les tribunes. Vous nous manquez ! Vive le sport, vive le BCB !

### À vos agendas !

Vide grenier le dimanche 25 juillet 2021 et Gala les 11 et 12 septembre 2021

*Présidente du BCB, Laurène Gautron*

Catégories	Tarifs 2021/2022	À payer	Bourriche
Non joueurs	0 €	0 €	
<b>Loisirs</b>	<b>67 €</b>	<b>33,50 €</b>	
Séniors / U17	101 €	50,50 €	
<b>U15</b>	<b>93 €</b>	<b>46,50 €</b>	<b>20€ un carnet par famille</b>
U13	85 €	42,50 €	
<b>U11</b>	<b>85 €</b>	<b>42,50 €</b>	
U9	71 €	35,50 €	
<b>U7</b>	<b>55 €</b>	<b>27,50 €</b>	

## BEST TENNIS

Comme de nombreuses associations sportives, dès mars 2020, nous avons vécu une période difficile pour nos adhérents. Malgré cela ils ont toujours été présents et ont montré une grande motivation pour jouer au tennis. Nous avons pu reprendre par intermittence mais bien entendu cela n'a pas été satisfaisant. Nous avons cru voir le bout du tunnel en septembre 2020, et là à nouveau nos nerfs de sportif ont été mis à rude épreuve puisque dès le mois de novembre l'accès aux salles était de nouveau interdit.

C'est par le Domaine de la Corbe avec le soutien de M.JACQUEMART et par l'accès à son terrain extérieur qu'une

leur d'espoir nous est arrivée, les jeunes tenniswomen et tennismen ont pu reprendre les entraînements en avril quand le temps le permettait bien entendu. Et Sébastien BLANCHARD, notre entraîneur, a noté l'envie intacte des enfants à pratiquer leur sport, le tennis.

Désormais nous sommes suspendus à l'évolution de cette pandémie, et pour ma part j'ai bon espoir qu'à la rentrée 2021, en septembre, la reprise du tennis puisse se faire dans des conditions normales.

Merci à tous les adhérents pour votre patience et votre fidélité.

*BEST tennis, Jean-Christophe BOUYER*

## BOURNEZEAU PALET CLUB 85

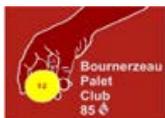
Une saison et quelle saison ! En effet, le club de palet de Bournezeau n'a pas pu jouer son championnat cette année avec le virus et les protocoles sanitaires n'ont pas permis d'organiser les concours internes ou diverses activités.

Nous attendons donc la nouvelle saison pour confirmer le bon niveau du club en championnat et dans les différentes coupes.

**La reprise des entrainements le mardi soir et le vendredi soir est fixée la dernière semaine du mois d'août.**

Prenez soin de vous et on se retrouve devant les plaques de plomb !

**Bournezeau Palet Club 85**  
Tél : THOMAS Oliver - 06 61 85 25 67  
E-mail  
bournezeupaletclub85@gmail.com  
Facebook « BPC 85 »



## COURLISCH CLUB

Encore une nouvelle année qui se profile pour les amis de la convivialité et de la course à pied. Nous sommes désormais 64 adhérents à partager de très bons moments autour de la course à pied !

Comme tous les ans, **notez dans vos agendas la date du 18 septembre 2021, à 17H au BOUT DU MONDE.**

Les Courlisch en partenariat avec la Commune vous proposent une très belle Randonnée Trail, ouverte aux amateurs de course à pied mais aussi de marche à pied sur les coteaux de St Vincent Puymaufrais.

Si l'association vous intéresse, n'hésitez pas à venir nous rejoindre aux sorties hebdomadaires du mercredi soir et dimanche matin ou de rentrer en contact par mail à courlisch'club@gmail.com .  
Bon été à vous tous et... VIVA LA COURLISCH'MANIA !!!!

Courlisch Club

## ÉCOLE DES SPORTS DE BOURNEZEAU

**51 sportifs en herbe ont rejoint l'association de multisports cette saison 2020-20201 !** Dès le mois d'octobre, le planning des activités a été un peu chamboulé pour s'adapter aux protocoles sanitaires en vigueur. Des séances de rattrapage ont été proposées durant les vacances scolaires. Beaucoup d'enfants ont pu en profiter pour découvrir les sports de raquettes ! En mars, les sessions de vélo se sont poursuivies grâce à la mise à disposition de la cour de l'école St André, un grand merci à eux !

Cette année marque aussi le départ de Sébastien, éducateur sportif de l'association, qui après 20 années d'expérience, a décidé de se lancer un nouveau challenge professionnel. Merci à lui pour ces années de découvertes sportives auprès des jeunes enfants de la commune !

Avant de laisser place à la remplaçante de Sébastien, une séance exceptionnelle a été animée par une championne

mondiale de savate boxe française, au grand plaisir des enfants !



L'association a fait le choix de rejoindre l'UFOLEP pour terminer la saison et pérenniser l'activité sur la commune dans le futur. L'UFOLEP est la 1<sup>re</sup> fédération sportive multisports de France ! Solenn est arrivée au mois de mai et a animé des activités d'orientations et les olympiades !

Grâce à l'adaptation des adhérents et à la participation active de tous les bénévoles du bureau, 80% des séances ont pu avoir lieu cette année et l'activité de multisports est assurée pour l'an prochain ! Au vu de la situation, le bilan est donc très positif !

Grâce à l'adaptation des adhérents et à la participation active de tous les bénévoles du bureau, 80% des séances ont pu avoir lieu cette année et l'activité de multisports est assurée pour l'an prochain ! Au vu de la situation, le bilan est donc très positif !



## TREMPINES



**Moto Club Trempines**  
Facebook : « Trempines 85 »

Depuis 2001, Les Trempines sillonnent les routes vendéennes au guidon de leur moto. Plus d'une trentaine de motards se retrouvent le week-end pour partager ensemble leur passion. Tout au long de l'année, ils organisent des balades et visitent notre belle région. Ils profitent de ces occasions pour passer du temps, bon temps ensemble. Une grande famille réunie pour partager les joies du monde de la moto !

Cette année, ils arrosent leurs 20 ans !

## UNION SPORTIVE BOURNEZEAU SAINT HILAIRE

Durant cette période de crise sanitaire, il faut savoir que le club a continué de donner à ses licenciés, des sacs de sports pour l'ensemble des séniors et des équipements pour l'ensemble des dirigeants et éducateurs.

L'Union Sportive Bournezeau Saint-Hilaire vous informe que notre salarié Vincent Rousseau est reconduit pour la saison prochaine à temps plein, soit 35h pour le club.

**Quelques dates importantes à venir**

- Stage de vacances pour les jeunes du club, organisé la première semaine de juillet 2021, activité réitérée aux vacances de la toussaint.
- Porte ouverte de l'USBSH prévue début septembre, la date sera à confirmer courant l'été.
- Reprise sénior prévue début août, reprise U11-U13 prévue fin août, reprise U7-U9 prévue début septembre.
- 18 novembre 2021 : Concours de belote à Saint Hilaire le Vouhis.
- 18 décembre 2021 : Plateau de Noël accompagné du tirage de la bourriche.



## SOCIÉTÉ DE CHASSE

La société de chasse de Bournezeau agit sur le territoire de chasse sous différentes formes :

Le piégeage, le déterrage, les battues afin de réguler les nuisibles : renards, corneilles noires, corbeaux freux...

Les battues de gros gibiers : chevreuils, sangliers.  
Nombre d'adhérents : 40 chasseurs.

### Manifestations :

- Repas à emporter : 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> week-end de mars.
- Concours de pêche : 1<sup>er</sup> samedi de mai.
- Fête des chasseurs : 1<sup>er</sup> dimanche d'août, prairie des Humeaux, ball-trap, jeux.
- Initiation à la pêche avec les enfants du centre de loisirs en juillet.

La société de chasse rappelle les consignes de sécurité : pendant la période de chasse, que vous soyez marcheur ou joggeur, il est recommandé de vous équiper d'un gilet fluorescent.

En cas d'accident de la route avec le grand gibier (chevreuil, sanglier), vous pouvez informer le Président de la société de chasse.

Le président

Anthony BLANCHARD 06 44 30 55 40.

Location de matériel : tables, bancs, tente, percolateur.

Contact : Gilles PERRIN au 06 29 05 27 18.

## ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE DE BOURNEZEAU ET ENVIRONS

**Les Patients ont besoin de sang à tout moment, même en temps de pandémie. Venez donner votre sang pour améliorer la santé dans le monde.**

- **Mardi 20 juillet 2021, salle du Mitan à Bournezeau**
- **Mardi 23 novembre 2021, salle polyvalente Fougeré**

**Nous vous attendons nombreux.**

Toutes les informations sur le don de sang et les dates et lieux de collectes sont sur <https://dondesang.efs.sante.fr>



## ADMR

**Les associations ADMR de Bournezeau, Chantonay et CE.MA.VI (Ste Cécile, St Martin des N. et St Vincent-Sterlanges) ont mutualisé leur secrétariat depuis le 5 février 2018.**

Accueil physique et téléphonique du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.

**20 rue nationale - 85110 Chantonay tel. 02 51 94 32 03**

### Pour les situations d'urgence

Une permanence départementale est joignable au 02 51 44 11 55

du lundi au vendredi de 7h à 20h,  
les samedis, dimanches et jours fériés de 7h à 19h.

### L'association locale de BOURNEZEAU

Accueil physique le vendredi de 9h à 12h30 (avec ou sans RV) par bénévoles et/ou Christine BRACHET (secrétaire).

Adresse : 3 Rue de La Miltière - 85480 Bournezeau



L'Association locale ADMR de Bournezeau est animée et gérée par une équipe de bénévoles qui encadrent une équipe de salariés. L'association est certifiée NF Services aux personnes à domicile

### Services proposés :

- Ménage, repassage
- Garde d'enfants à domicile
- Accompagnement aux courses, repas, activités de loisirs...
- Aide à la toilette
- Téléassistance,

Nous avons tous reçu dernièrement dans nos boîtes à lettres un flyer présentant l'ADMR de Bournezeau. Nous avons besoin de bénévoles pour répondre au mieux à vos attentes.



Communiquez-nous vos souhaits, remarques, satisfactions, regrets... Merci de répondre à notre appel... pour le bien-être à domicile de nos aînés.

*Le président.*

## LE PAYS DE CHANTONNAY VOUS INFORME

[www.cc-paysdechantonnay.fr](http://www.cc-paysdechantonnay.fr)

Page Facebook : CCPaysdeChantonnay 

COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES



Pays de  
Chantonnay  
Ensemble pour réussir

## LE GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la Communauté de communes du Pays de Chantonnay a mis en place un Guichet unique de l'Habitat pour accompagner les propriétaires du territoire dans les travaux d'amélioration de l'habitat.

**02 51 44 95 01, c'est le numéro de téléphone unique pour répondre à vos questions en matière de rénovation énergétique ou d'adaptation du logement au handicap ou la vieillesse, vous accompagner dans les travaux et constituer votre dossier de demande d'aide financière.**

## PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Après plus de 3 ans de travail sur l'élaboration du premier Plan Climat pour le Pays de Chantonnay, les services de l'État et de la Région ont été consultés pour émettre leur avis. La qualité du travail de concertation et d'association des acteurs locaux tout au long de l'étude a été soulignée. Quelques précisions ont été apportées sur les objectifs et

moyens de la collectivité pour la mise en œuvre de ce document stratégique de développement durable et local.

**L'ensemble du dossier est désormais disponible pour consultation du public sur le site Internet [www.cc-paysdechantonnay.fr](http://www.cc-paysdechantonnay.fr) du 21 juin au 16 août.**



Chacun peut, sur cette période, formuler des remarques et des propositions. Une fois les avis divers intégrés, le PCAET sera alors adopté et entrera officiellement dans sa phase de réalisation, pour 6 ans.

## PARTIR EN LIVRE

**Le réseau des bibliothèques du Pays de Chantonnay participe à la manifestation nationale « Partir en livre ».**

Du 1<sup>er</sup> au 28 juillet, retrouvez vos bibliothèques hors les murs en profitant des actions et animations proposées par les équipes.

**Mercredi 7 juillet à 18h :** Un jardin, une histoire, un voyage à la Bibliothèque de Bournezeau. À partir de 4 ans. Gratuit.

**Les 7, 8, 9, 12 et 13 juillet de 10h30 à 18h :** une bibliothèque s'installe sur la Base de loisirs de Touchegray à Chantonnay, avec un espace détente et musique, un espace ludique et sa forêt de jeux géants, un espace créatif et artistique ainsi qu'un espace conte et lecture.

**Mercredi 28 juillet à 18h :** profitez d'une balade en lectures le long du Sentier d'Amanéa à Bournezeau, en compagnie des comédiens de la compagnie du Théâtre du Reflet.

**Les réservations aux animations sont obligatoires.**

**Renseignements en bibliothèque et sur : <https://bibliotheques.cc-paysdechantonnay.fr>**

## SENTIER D'AMANÉA – LAC DE LA VOURAIÉ

**Une immersion en pleine nature qui enchante petits et grands.**



Imaginez ! Vous avancez sur le sentier, des mobiles composés d'ardoises sonnent au sommet d'un arbre, plus loin, une structure en bois joue dans le vent une harmonie de sons étonnants. Des pierres affleurent ? Gravées de signes discrets, rappelant les symboles ou les signes des cultures Maoris ou Rongo-Rongo, les pierres gravées ont vocation à nourrir



l'imagination du visiteur, en renforçant le caractère mystérieux de l'espace.

Vous entrez dans une nature étonnante où Amanéa a grandi avec comme ami, un grand oiseau venu des mers du Sud... mais cet ami a disparu. Alors Amanéa devenue grande a construit d'immenses instruments de musique pour le faire revenir auprès d'elle...

Vous voici sur le Sentier d'Amanéa... 21 étapes artistiques à vivre avec des expériences sonores sur des œuvres en pierre et en bois. Ouvert depuis juillet 2020, le Sentier d'Amanéa a déjà accueilli plus de 18 000 visiteurs.

### NOUVEAUTÉS 2021 !

- Une aire de stationnement est en cours d'aménagement afin d'accueillir le public dans des meilleures conditions.
- Des animations estivales vont être proposées sur le sentier :

**Les Jeudis Zen d'Amanéa du 15 juillet au 19 août de 18h à 20h**

Offrez-vous un moment de détente, de lâcher prise et de reconnexion à la nature et avec vous-même, dans un lieu ressourçant : éveil des sens et yoga, bain de forêt et atelier sophro-nature

**Escapades zen et branchées : 8 et 9 juillet à 10h30 et 15h**

**Soirée conte, musique et nature : 21 juillet à 18h**

**Balade en lectures : Mercredi 28 juillet à 18h**

**RandOlyric : Mercredi 4 août à 18h**



## BASE DE LOISIRS DE TOUCHEGRAY – CHANTONNAY

**Venez passer un agréable moment de détente en famille ou entre amis !**

Profitez de nombreuses activités tous les jours, du 26 juin au 5 septembre : baignade, activités nautiques, chasse au trésor, ciné plein air...

**Le trésor du lac : tous les jours de 11h à 19h**

À bord d'une embarcation, recherchez le trésor du lac grâce aux indices dissimulés tout au long du parcours.

**Corde Game : les vendredi 23 juillet et 6 août de 11h à 18h**

Entre parcours avec obstacles et escape game ! Liés les uns aux autres par un système d'attache, par équipe de 2 à 4 personnes, vous devez réaliser une série d'épreuves dans un temps donné, le long d'un parcours matérialisé par une corde.



**Grimpe d'arbres : les lundis 26 juillet et 2 août de 9h à 17h**

Apprenez à grimper et à progresser dans un arbre à l'aide des branches et d'une corde à soie. Osez-vous grimper les yeux bandés ou les pieds nus ?

**Promenades en calèche : tous les dimanches de 15h à 19h**



### Informations et réservations

**06 30 18 88 00 - Office de Tourisme 02 44 40 20 06 - [www.tourisme-paysdeChantonay.fr](http://www.tourisme-paysdeChantonay.fr)**

Les animations seront proposées dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Vente de glaces, snacking et boissons, tous les jours de 11h à 19h

## ZONE DE LOISIRS DE LA MORLIÈRE - SIGOURNAIS



Labellisée « Tourisme et Handicap », la zone de loisirs de la Morlière a été aménagée pour permettre aux personnes à mobilité réduite de profiter du site et de se balader le long du lac de Rochereau. On y trouve également des jeux pour enfants, un parcours de santé, des tables de pique-nique et un sentier de randonnée.



**Balade à poney ou à baby-poney**

**Du 9 juillet au 20 août : ouvert les vendredis de 14h à 19h, sur réservation.**

En dehors de ces journées, sur réservation pour les groupes.

Tarif : 12 € la séance

### Informations et réservations

**Tél : 02 51 00 32 73 ou 06 09 34 54 97 - [latuilerie.efe@wanadoo.fr](mailto:latuilerie.efe@wanadoo.fr)**

## OFFICE DE TOURISME DE CHANTONNAY

UN ÉTÉ RICHE EN ANIMATIONS



Après un été 2020 relativement calme côté animation pour l'Office de Tourisme, nous avons réfléchi et nous revenons en 2021 avec nos animations adaptées en fonction du contexte sanitaire.

Cet été s'articulera autour du triptyque «Mardi balade, mercredi producteur, jeudi divertissement».



### Mardi balade

10 balades gratuites se dérouleront, départ à 20h, sur inscription, nombre limité :

<b>15 juin</b>	Rochetjoux	<b>23 juillet</b>	Saint Martin des Noyers
<b>22 juin</b>	Bournezeau	<b>27 juillet</b>	Sainte Cécile
<b>29 juin</b>	Chantonnay	<b>3 août</b>	Saint Germain de Prinçay
<b>6 juillet</b>	Saint Hilaire Le Vouhis	<b>10 août</b>	Saint Prouant
<b>13 juillet</b>	Saint Vincent Sterlanges	<b>17 août</b>	Sigournais

### Mercredi producteur

4 exploitations vous ouvrent leurs portes les mercredis matin à 10h au tarif de 3€/personne.

C'est l'occasion de venir découvrir leurs métiers, leurs univers, leurs produits.

**21 juillet** La Ferme Ursule à St Mars des Prés (Huiles de colza et de tournesol biologiques)

**28 juillet** Le Domaine de la Barbinière à St Philbert-du-Pont-Charrault (Domaine viticole)

**4 août** Spiruline Atoufred à l'Angle

**18 août** La chèvre de Sainte Cécile (fromages, confiture de lait, savons au lait de chèvre etc)



### Jeudi divertissement

Nous vous proposons deux apéros-concerts pour cet été. C'est l'occasion de passer une soirée entre amis ou de se retrouver en famille en plein air tout en profitant de la musique.

**15 juillet** Avec le groupe **French Quarter à 19h**

Moulins des Bois à Saint Martin des Noyers. 10€/personne (inclus l'entrée, une boisson, une assiette dégustation salée et une sucrée)

**22 juillet** Avec le groupe **les 4zelles à 19h**

Domaine de la Prée, Puybelliard. 10€/personne (inclus l'entrée, une boisson, une assiette dégustation salée et une sucrée)

Découvrez de jolis sites avec nos deux balades contées.

**12 août** Balade contée à 19h La Morlière avec Maxime Chevrier. 2€/personne

**19 août** Balade contée à 19h avec Thierry Bénêteau - Abbaye de Trizay, Saint Vincent Puymaufrais. 2€/personne



Plongez la tête dans les étoiles avec notre soirée **Astronomie** :

**5 août** Avec les Etoiles au Vent à 21h Domaine de la Corbe, Bournezeau. 2€/personne

Et pour finir, suivez le guide pour découvrir le bourg pittoresque de **Puybelliard**.

**29 juillet** Visite guidée par l'Office de Tourisme à 18h30. 2€/personne

En raison de la crise sanitaire, l'accès à toutes nos animations se fait désormais exclusivement sur inscription avec un nombre limité. Plusieurs possibilités pour s'inscrire

À l'Office de Tourisme : Place de la Liberté 85110 CHANTONNAY

En ligne : [www.tourisme-paysdechantonay.fr/](http://www.tourisme-paysdechantonay.fr/)

Par téléphone : 02.44.40.20.06

**Nouveauté ! Service SMS**

En juillet-août, aux horaires d'ouverture, envoyez-nous un SMS pour vos questions: 06.74.52.79.50.

**Service gratuit**

L'Office de Tourisme vous accueille toute l'année Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Le samedi matin de 9h30 à 12h.

**Le 14 juillet** : 9h30 à 12h.

**Fermé les autres jours fériés.**

**Service billetterie** pour le Puy du Fou, Ile d'Yeu, cartes de pêche...

**Tél** : 02 44 40 20 06

**contact@tourisme-paysdechantonay.fr**  
**www.tourisme-paysdechantonay.fr**  
**Office de Tourisme du Pays de Chantonnay**

## NOUVEAUTÉ ! PAIEMENT DES FACTURES ÉMISES PAR LA MAIRIE AUPRÈS DE VOTRE BURALISTE

L'article 201 de la loi n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019 a autorisé l'État à confier à un ou plusieurs prestataires externes les opérations d'encaissement en numéraire jusqu'alors réalisées par les trésors publics. Ce dispositif permet aux usagers de régler en numéraire, dans la limite de 300 €, ou par carte bancaire les factures émises par les collectivités. La Direction Générale des Finances Publiques n'est donc plus amenée à manier des espèces à ses guichets.

Si vous souhaitez toujours avoir la possibilité de payer en espèces, comme en carte bancaire, vous pourrez le faire auprès du réseau des buralistes, qui, en partenariat avec la Française des jeux, a été choisi pour mener à bien cette mission.

La liste des buralistes partenaires agréés est consultable pour l'ensemble du territoire national sur la page : [www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite](http://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite)

**Votre buraliste de Bournezeau fait désormais partie de cette liste !**

Les factures émises par la Commune de Bournezeau sont depuis quelques temps dotées d'un datamatrix ressemblant à celui-ci et de la mention payable chez un buraliste :



Vous présentez votre facture portant le datamatrix, qui est lu par le buraliste à l'aide d'un dispositif de lecture optique.

Le buraliste encaisse la somme indiquée ou, en cas de paiement partiel, d'un montant inférieur, il vous remet un justificatif de paiement.

Le paiement encaissé par le buraliste est comptabilisé comme dans un centre des finances publiques ou par un moyen de paiement dématérialisé.

## COLLECTE DE DÉCHETS CONTENANT DE L'AMIANTE

UNE COLLECTE EXCEPTIONNELLE DES DÉCHETS CONTENANT DE L'AMIANTE AURA LIEU LE :



### Déchèterie de La Châtaigneraie

Vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021 de 14h30 à 16h30

### Déchèterie de Chantonnay

Samedi 2 octobre 2021 de 9h30 à 11h30

### Déchèterie des Essarts

Samedi 2 octobre 2021 de 14h30 à 16h30

Les déchets concernés sont les éléments en amiante-ciment tels que des plaques ondulées, des éléments de façades, des canalisations.



### Tarifs

Jusqu'à 25 kg	10 €
De 26 à 50 kg	15 €
De 51 à 75 kg	20 €
De 76 à 100 kg	25 €
Au-delà de 100 kg	25 € + 0,90 € par kilo supplémentaire

Pour bénéficier de ce service, une inscription est obligatoire auprès des services du SCOM en appelant au 02 51 57 11 93.

## BRUIT DE VOISINAGE

RAPPELONS-NOUS QUE LE BRUIT QUE NOUS PRODUISONS PEUT DÉRANGER (UN PEU, BEAUCOUP...) NOS VOISINS !

(Extrait de l'arrêté préfectoral n°2013/MCP/06 relatif aux règles propres à préserver des nuisances en matière de bruit de voisinage)

Les activités de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisées par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage



tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuse, scies mécaniques (liste non limitative) ne peuvent être effectuées que :

**Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30**

**Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h**

**Le dimanche et jours fériés : de 10h et 12h**

## L'UDAF ET LES FAMILLES

EN CETTE PÉRIODE TROUBLÉE DE CRISE SANITAIRE, L'UDAF CONTINUE D'ACCUEILLIR, INFORMER ET ACCOMPAGNER LES FAMILLES EN DIFFICULTÉS.



**Difficultés financières, problème au sein du couple, séparation... l'Union départementale des associations familiales de la Vendée agit pour défendre les familles dans une France où les inégalités ne cessent de se creuser, à plus forte raison depuis que la crise sanitaire est entrée dans nos vies.**

Elle assure une mission d'intérêt public confiée par l'État, propose plusieurs services : Point info famille dont l'objet est d'informer et d'orienter les familles assuré par une psychologue ; le service

de médiation familiale ; le service d'information et soutien aux tuteurs familiaux ; le Point Conseil Budget ; le service de conseil conjugal et familial et le service de parrainage de proximité. Tous ces services sont gratuits et confidentiels puisque financés par l'État et les collectivités territoriales, à l'exception de la médiation familiale qui requiert une participation des bénéficiaires en fonction d'un barème CAF et du conseil conjugal et familial.

**Plus d'infos : [www.udaf85.fr](http://www.udaf85.fr) – 02.51.44.37.10**

## CONCILIATEUR DE JUSTICE



À COMPTER DU 28 JUIN 2021 (ET TOUS LES DERNIERS LUNDI DU MOIS), L'ESPACE FRANCE SERVICES DE CHANTONNAY ACCUEILLERA LA PERMANENCE D'UN CONCILIATEUR DE JUSTICE.

**Qu'est-ce que la conciliation de justice ?**

La conciliation de justice est un mode amiable de règlement des différends (MARD), souvent qualifiés de différends de la vie quotidienne. Elle peut intervenir en dehors de tout procès ou devant un juge ou être déléguée par ce juge à un conciliateur de justice.

**C'est une procédure simple, rapide et entièrement gratuite.**

Si elle aboutit, elle donne lieu à la signature d'un accord total ou partiel par les parties, constaté par le conciliateur de justice. Cet accord peut être homologué par le juge afin de lui donner force exécutoire « valeur de jugement ».

**Les différents domaines concernés et champ d'action**



Litiges entre personnes



Relations entre bailleurs et locataires



Litiges de la consommation



Litiges et troubles du voisinage



Problème de copropriété



Litiges entre commerçants

**SONT EXCLUS :**

- Les affaires pénales
- Les affaires relevant de l'état des personnes ou du droit de la famille
- Et les différends et conflits entre administrés et administration, ces derniers peuvent être soumis au Défenseur des Droits

La conciliation de justice un passage obligé lorsqu'un différend surgit. La conciliation de justice constitue désormais un préalable obligatoire à l'action en justice devant le tribunal judiciaire lorsque la demande n'excède pas 5 000€ ou lorsqu'elle a trait à un conflit de voisinage (loi n°2019-222 du 23 mars 2019 - décret n° 2019-1333 du 11 décembre 2019 créant l'article 750-1 du code de procédure civile).

**5 bonnes raisons de tenter la conciliation de justice**



Donner les moyens aux citoyens d'être leurs propres acteurs de la résolution de leurs différends, c'est favoriser leur règlement, reposant sur l'accord de chacun. Une justice plus proche, dédramatisée, fondée sur l'équité, tout en assurant la sécurité juridique grâce à l'homologation, par le juge, du constat d'accord établi à l'issue de la conciliation de justice.

**PRENEZ RENDEZ-VOUS au 02 51 36 88 87 ou à l'espace France ServiceS de Chantonnay**

## LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

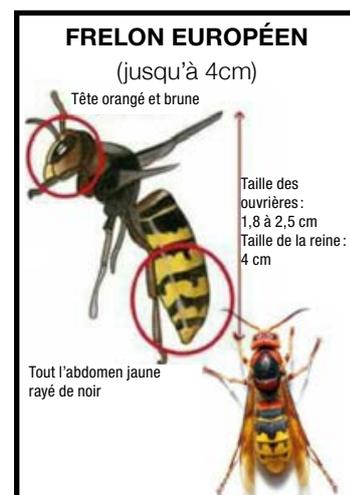
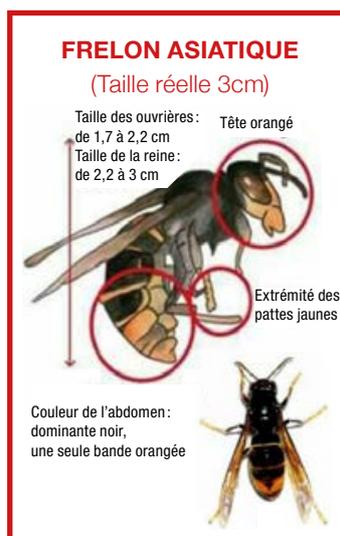
Face au développement invasif de cette espèce et aux risques multiples pour la sécurité des populations, la Communauté de communes du Pays de Chantonnay a décidé de prendre en charge la destruction des nids de frelons asiatiques.

L'intervention est financée en totalité par la Communauté de communes du Pays de Chantonnay.

Tout particulier concerné par un nid de frelon asiatique qu'il souhaite détruire, doit prendre contact avec la Communauté de communes.

Celle-ci se chargera ensuite de contacter l'entreprise chargée d'effectuer la destruction des nids. L'entreprise prendra ensuite contact avec le demandeur pour le prévenir de son intervention.

**Contactez impérativement la Communauté de communes du Pays de Chantonnay au 02 51 94 40 23.**



# CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS

Ces dates sont susceptibles d'être reportées ou annulées en raison du contexte sanitaire et des restrictions qui seront applicables.

## 3<sup>e</sup> SEMESTRE & 4<sup>e</sup> TRIMESTRE 2021

### JUILLET 2021

- **Mercredi 7 - 18h**  
Un jardin, une histoire, un voyage -  
Bibliothèque de Bournezeau
- **Mardi 13 juillet**  
Fête Nationale – Prairie des Humeaux  
(sous réserve des conditions sanitaires)
- **Mardi 20 juillet**  
Collecte de sang  
Salle Le Mitan Vendéen
- **Mercredi 21 juillet - 18h**  
Soirée conte, musique et nature  
Sentier d'Amanéa
- **Dimanche 25 juillet**  
Vide grenier organisé par le Basket  
Club de Bournezeau  
Prairie des Humeaux
- **Mercredi 28 juillet - 18h**  
Balade en lectures  
Sentier d'Amanéa

### AÔUT 2021

- **Dimanche 1<sup>er</sup> août**  
Fête des chasseurs avec ball-trap  
et jeux – Prairie des Humeaux
- **Mercredi 4 août - 18h**  
RandOlyric – Sentier d'Amanéa

### SEPTEMBRE 2021

- **Samedi 11 et Dimanche 12 septembre**  
Gala du Basket Club de Bournezeau  
Salle Omnisports
- **Samedi 18 septembre - 17h**  
Rando trail du Courlish Club  
Départ au Bout du Monde à Saint  
Vincent Puymaufrais sur l'ancien  
terrain de foot
- **Samedi 18 et Dimanche 19 septembre**  
Journées du Patrimoine

## 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2022

### JANVIER 2022

- **Samedi 8 janvier 2022 - 18h30**  
Vœux du Maire  
Salle Le Mitan Vendéen

### NOVEMBRE 2021

- **Judi 11 novembre**  
Cérémonie patriotique
- **18 novembre 2021**  
Concours de belote  
Saint Hilaire le Vouhis
- **Vendredi 19 novembre à 20h30**  
Théâtre Les Pattes à Trac  
Salle Le Mitan Vendéen
- **Samedi 20 novembre à 20h30**  
Théâtre Les Pattes à Trac  
Salle Le Mitan Vendéen
- **Dimanche 21 novembre à 15h**  
Théâtre Les Pattes à Trac  
Salle Le Mitan Vendéen
- **Mardi 23 novembre à 20h30**  
Théâtre Les Pattes à Trac  
Salle Le Mitan Vendéen
- **Vendredi 26 novembre à 20h30**  
Théâtre Les Pattes à Trac  
Salle Le Mitan Vendéen
- **Samedi 27 novembre à 20h30**  
Théâtre Les Pattes à Trac  
Salle Le Mitan Vendéen
- **Dimanche 28 novembre à 20h30**  
Théâtre Les Pattes à Trac  
Salle Le Mitan Vendéen

### DÉCEMBRE 2021

- **Samedi 4 décembre**  
Téléthon

## CONTACT ET HORAIRES DE MAIRIE

Du lundi 5 juillet au vendredi 27 août 2021

MAIRIE

2 place de la Mairie  
85480 BOURNEZEAU

Tél. : **02.51.40.71.29**

Site Internet : [www.bournezeau.fr](http://www.bournezeau.fr)

E-mail : [mairie@bournezeau.fr](mailto:mairie@bournezeau.fr)

	Horaires d'accueil de la Mairie	
	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	8h30 – 12h30	Fermé
MARDI	8h30 – 12h30	Fermé
MERCREDI	8h30 – 12h30	Fermé
JEUDI	8h30 – 12h30	Fermé
VENDREDI	8h30 – 12h30	Fermé

Toutefois, si exceptionnellement vous ne pouvez pas vous déplacer aux heures d'ouverture, n'hésitez pas à nous contacter pour une prise de rendez-vous.

## LES ACTUALITÉS DE VOTRE COMMUNE

N'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter (le mot des élus) en page d'accueil du site de la commune [www.bournezeau.fr](http://www.bournezeau.fr) et vous recevrez chaque semaine, les actualités municipales et associatives de Bournezeau.



Directeur de publication : Louissette BILLAUDEAU

Photos : Commune de Bournezeau, associations, écoles,  
Roger Walker, Freepick, PSD Graphic,

Conception / Impression :  

02 51 46 59 10 - [www.imprimeriedubocage.fr](http://www.imprimeriedubocage.fr)